



CITOYENNETÉ

180 caméras dès cet été !

Publié le 3 juillet 2025

Dissuasion, sécurisation, élucidation. De 60 caméras d'ancienne génération en début de mandat, Montereau passe dès cet été à 180 caméras de nouvelle génération pour assurer sa vidéo-protection. Une nouvelle annoncée vendredi 20 juin à l'occasion de l'inauguration du nouveau Centre Superviseur Urbain (CSU) en présence de Pierre Ory, Préfet de Seine-et-Marne et de Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France.

TRIPLEMENT

En 2024, la ville avait démarré la modernisation de son parc de caméras de vidéo-protection avec du matériel de dernière génération et le déploiement progressif du réseau de fibre optique. Elle passe aujourd'hui à la vitesse supérieure ! Après avoir élu domicile au sein du bâtiment de la Faïencerie, le Centre Superviseur Urbain (CSU) va ainsi voir son activité se développer avec 180 caméras, soit un triplement de leur nombre. Il en comptera même 240 à la fin du déploiement, toutes reliées avec un réseau de fibre dédié pour assurer une meilleure communication avec le nouveau CSU. Un développement couplé à une modernisation du dispositif qui permet de gagner encore en efficacité. *"On sait combien la vidéo-protection est utile à la sécurisation des espaces publics, en anticipation d'événements, en gestion à l'instant T quand des opérateurs identifient une situation qui nécessite une intervention"* à déclaré le Préfet.

ÉLUCIDATION

Les caméras de vidéo-protection permettent d'identifier en direct des situations à risque. À Montereau, 9 opérateurs se relaient 24h/24 derrière les écrans et pilotent les moyens humains nécessaires aux interventions. En 2024, 709 faits ont été détectés grâce à la vidéo-protection. Sur les 130 réquisitions de caméras qui ont été effectuées par les services de police et de justice, 73% ont été positives et ont aidé à l'élucidation de ces affaires. *"Ce sont des dispositifs qui, en complément de la présence humaine apportent un renfort de sécurité tant en prévention qu'en élucidation"* se réjouit James Chéron. Y compris dans le domaine de la sécurité routière ! Le 27 janvier dernier, le Conseil Municipal a en effet confirmé sa volonté d'utiliser son système afin de renforcer la sécurité routière. L'objectif étant de garantir une circulation plus sûre en luttant notamment contre les rodéos. Grâce aux caméras, la sécurité des Monterelais sera défendue sur tous les fronts !



